

Analyse des politiques hydrauliques. Cas de la Tunisie

Al Atiri Raqya⁽¹⁾

Direction générale du génie rural et de l'exploitation des eaux, ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, Tunis, Tunisie

rlatiri@yahoo.fr

Résumé

L'histoire de la politique hydraulique en Tunisie est retracée depuis les années 1960, à partir de la création des Offices chargés de gérer les périmètres publics irrigués, les Commissariats régionaux au développement agricole étant chargés de la réalisation et de la maintenance des aménagements hydrauliques. En 1990, pour décentraliser la gestion des périmètres irrigués et contribuer au passage d'une gestion de l'offre à une gestion de la demande, les 13 offices ont été dissous et la gestion confiée à des groupements d'intérêt collectif. En 1995, la Stratégie nationale d'économie de l'eau a été lancée afin d'améliorer l'efficacité des réseaux collectifs d'irrigation et de promouvoir des techniques d'irrigation économes en eau. Des incitations financières importantes aux agriculteurs ont accompagné cette démarche. Les résultats sont probants : des revenus plus élevés dans le Sud grâce à une distribution plus performante et à la satisfaction des besoins en eau des cultures; en Tunisie centrale, l'équipement en systèmes économes en eau a beaucoup progressé et l'intensification s'est accrue. Les gouvernorats de Nabeul, Tozeur et Kairouan ont été les grands bénéficiaires des subventions de l'Etat, les grandes exploitations ayant le plus profité de ces incitations. En 2004, 300 000 ha sont équipés de système économe en eau (75 % de la surface totale irriguée en Tunisie), l'efficacité de l'irrigation a été améliorée de 25 % en dix ans et les revenus des agriculteurs sont en hausse en arboriculture et en maraîchage. Une démarche intégrée a été adoptée pour réhabiliter et/ou moderniser les réseaux d'irrigation avant le transfert de la gestion d'un périmètre aux usagers. La gestion participative, soutenue par les bailleurs de fonds, a été introduite obligatoirement dans les études de projets financés par la Banque mondiale; ainsi les Commissariats régionaux ont été déchargés de la gestion des périmètres, et des programmes de formation des usagers à la gestion et la maintenance des réseaux ont été engagés. En 2004, les 1 160 groupements d'intérêt collectif créés couvrent plus de 168 000 ha (67 % des périmètres publics irrigués). Cependant, seulement un quart des groupements est capable d'assurer la gestion dans de bonnes conditions. En outre, de nombreuses difficultés surviennent encore dans le recouvrement des coûts, les conditions climatiques n'ayant pas permis entre autres l'application correcte de la politique tarifaire. Des insuffisances dans la réalisation des programmes d'entretien et de maintenance en résultent. Enfin, les aménagements publics restent la propriété de l'Etat qui doit constamment veiller à la bonne gestion des périmètres et soutenir les faibles groupements d'usagers le cas échéant.

Mots-clés : périmètre irrigué, groupement d'usager, politique hydraulique, tarification, historique, Tunisie